



En cas d'urgence vitale, appelez le 144. Sinon, il est recommandé de contacter son médecin traitant. S'il n'est pas disponible ou si vous n'en avez pas, voici les solutions conseillées par les cantons.

Canton	Actions	Liens web
Neuchâtel	Appeler la centrale des médecins de garde au 0848 134 134 (8cts/min). Se rendre dans un des lieux listés sur la page du canton. Contacter un service de télémédecine listé.	Page du canton de Neuchâtel
Fribourg	Contactez les gardes médicales. Se rendre dans une permanence (Fribourg, Riaz, Meyriez ou Tafers). Contacter Medhome. Infos détaillées sur la page du canton.	Page du canton de Fribourg Taux d'occupation des urgences
Jura	Se rendre en pharmacie. Se rendre à la polyclinique. Appeler le médecin de garde 0800 300 033 (possibilité de télémédecine payante via ce numéro). Utiliser la télémédecine.	Page des urgences de l'hôpital du Jura
Genève	Consulter un médecin prenant des rdv rapides sur la liste de l'AMGE. Permanences du réseau urgences genevois (sur la page ci-contre).	Page des urgences des HUG Annuaire de l'AMGE
Valais	Consultations télémédicales pour urgences non vitales (Medi24): Adultes: 0900 144 033 Enfants: 0900 144 027 (Fr. 0,50/appel + Fr. 2.-/min - coût maximal de Fr. 30,50)	Page des urgences de l'hôpital du Valais
Vaud	Centrale téléphonique des médecins de garde: 0848 133 133 (8cts/min) Pharmacies	Page du canton de Vaud Application « Urgences Vaud »
Berne	Pas de recommandation cantonale. Voir les pages des régions de Bienne, Moutier ou St-Imier.	Région de Bienne Région de Moutier Région de Saint-Imier